

Syndicat Intercommunal de Flaine
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
Séance du mercredi 9 septembre 2020

Objet : Etude de faisabilité pour la réhabilitation de l'école

L'an deux mille vingt,

Le 9 septembre à 18 h 00,

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni dans les bureaux de la Mairie de Magland en séance publique sous la présidence de M. Johann RAVAILLER.

Etaient présents :

Arâches: Jean-Paul CONSTANT, Marjolaine LEVEQUE, Rozenn DURAND, Peter JULES

Magland : Johann RAVAILLER, Jeanne VAUTHAY, Laurène CAUL-FUTY, Stéphanie FERRAND, Sophie DEPOISIER, Sabine TOUNA, Kader KHADRAOUI

Etaient excusés: Julien DELEMONTEX, Inès NAVILLOD, Gwenaël RUAU

Marjolaine LEVEQUE a été élue secrétaire de séance.

En exercice : 10

Présents : 11

Votants : 9

Votes pour : 9

-

Votes contre : 0

-

Abstention : 0

Date de convocation : 01/09/2020

Date d'affichage : 02/09/2020

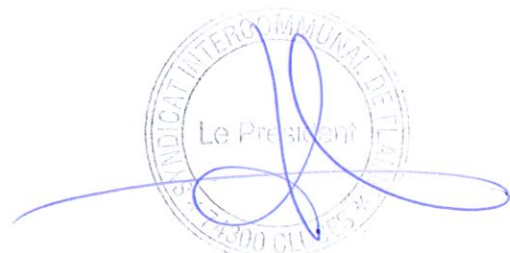
Devant l'accroissement des effectifs scolaire et compte tenu de la vétusté de l'école, Monsieur le Président propose aux membres du Conseil Syndical de réaliser une étude de faisabilité en vue de la réhabilitation de l'école de Flaine.

Après consultation, le Président propose de retenir l'offre la mieux-disante du bureau d'architecte Géronimo pour un montant de 6 120 € TTC.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide le lancement de cette étude et accepte l'offre du bureau Géronimo.

Pour copie conforme au registre

Le Président
Johann RAVAILLER



Le Président